



## Programme de formation : Assistant de prévention

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Être capable d'identifier les rôles et missions d'un assistant de prévention au sein d'une collectivité territoriale,
- Maîtriser le cadre réglementaire en santé, sécurité et conditions de travail,
- Développer et utiliser des outils de gestion des risques et de communication,

**PRÉ-REQUIS** : Il est nécessaire de comprendre et lire le français, et il est préférable d'avoir déjà des bases en sécurité au travail.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 1 à 6 participants maximum par groupe. Cette formation peut être réalisée en tête à tête pédagogique.

**Validité** : 5 ANS

**DURÉE** : 1 à 2 jours soit 07 à 14 heures selon la demande et le nombre de participant.

### LES POINTS ABORDÉS :

#### A. Cadre juridique des missions de l'assistant de prévention

1. Rôle et missions de l'assistant de prévention
2. Cadre légal des missions et responsabilités et document administratifs

#### B. Prévention et maîtrise des risques

1. Evaluation des risques pour la santé et la sécurité
2. Prévention et maîtrise des risques spécifiques
3. Analyse des accidents du travail

#### C. Faire vivre et promouvoir la démarche de prévention

1. Restitution des travaux d'intersession
2. Organiser la démarche de prévention
3. Optimiser les relations avec les acteurs de la sécurité
4. Communiquer et former pour impliquer le personnel
5. Mettre en œuvre un système de management sécurité OHSAS 18001v2007
6. Mesurer et faire évoluer les performances sécurité.

### PUBLIC CONCERNÉ :

Agents et/ou nouveaux agents amenés à exercer les fonctions d'assistant ou d'assistante de prévention au sein de leur collectivité.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Un vidéo projecteur sera utilisé, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos. Une visite sur site peut être organisée pour mettre en application ce qui a été vu lors de la partie théorique.

### MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et un QCM est réalisé à l'issue de la formation.

### SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de réussite.